

Remplace la date 28-oct.-2022

Date de révision 30-août-2024

Numéro de révision 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 11400

Numéro du fiche de données de sécurité 11400

Nom du produit PMA

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119475791-29-XXXX

Numéro d'index 607-195-00-7

Numéro EC 203-603-9

Synonymes acetate méthoxypropanol, DOWANOL PMA, PMA, METHOXYPROPYL ACETATE (PMA), DT M192 DILUANT LOURD

Substance pure/mélange Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée
Utilisation industrielle
Solvant
Intermédiaire chimique
Agent nettoyant
Revêtements
Additif pour produits agrochimiques
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)
-----------------------	----------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
--	----------------------

Catégorie 2

Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO₂, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	> 99.5 %	01-2119475791-29-XXXX	203-603-9	Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336)	-	-	-
2-METHOXYPROPYL ACETATE 70657-70-4	<0.3%	Aucune donnée disponible	274-724-2	Flam. Liq. 3 (H226) Repr. 1B (H360D) STOT SE 3 (H335)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
--------------	---------------------------	-----------------------------	--	--	---

2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	8532	5000	24	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
---	------	------	----	--------------------------	--------------------------

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Inhalation	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
--	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie.
Classe d'entreposage (TRGS 510)	LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ *

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	-	796 mg/kg/day [4] [6]	275 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses

Notes

Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	36 mg/kg/day [4] [6]	320 mg/kg/day [4] [6]	33 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	0.635 mg/l	6.35 mg/L	0.0635 mg/l	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	3.29 mg/kg	0.329 mg/kg	100 mg/L	0.29 mg/kg	100 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.
Protection des mains	Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Caoutchouc butyle Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL") Caoutchouc nitrile Gants néoprène	>0.35 mm	>240 minutes

Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.
Protection respiratoire	En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Filtre à gaz, type A.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Éther
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	-66 °C	Aucune information disponible.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	145.8 °C	Aucune information disponible.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	7.0 % vol	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.5 % vol	
Point d'éclair	45.5 °C	Closed cup.
Température d'auto-inflammabilité	333 °C	Aucune information disponible.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	1.23 mm²/s	@ 20 °C.
Viscosité dynamique	1.1 mPa s @ 25°C	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	Aucune information disponible.
	247g/l	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 1.2	Aucune information disponible.
Pression de vapeur	355 Pa @ 20°C	Aucune information disponible.
Densité relative	0.967 @ 20°C	Aucune information disponible.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible.
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible.
Densité de vapeur	4.6	Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives	Non considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
------------------------------------	-----------

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
--	------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. décharge statique (décharge électrostatique).
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Agents comburants forts.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
-----------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE	= 8532 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	= 16000 mg/m ³ (Rat) 6 h
2-METHOXYPROPYL ACETATE	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 2.46 mg/l (Rabbit) 4h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
2-METHOXYPROPYL ACETATE	Repr. 1B

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE	ErC50 > 1000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata (96h)	LC50: =161mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	83%	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Facteur de bioconcentration (BCF) <100

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE	1.2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3272
Désignation officielle de transport de l'ONU ESTERS, N.S.A. (2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE, 2-METHOXYPROPYL ACETATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales A3
Code ERG 3L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3272
Désignation officielle de transport de l'ONU ESTERS, N.S.A. (2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE, 2-METHOXYPROPYL ACETATE)
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales 223, 274
N° d'urgence F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3272
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ESTERS, N.S.A. (2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE, 2-METHOXYPROPYL ACETATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales 274, 601

Code de classification F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3272
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ESTERS, N.S.A. (2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE, 2-METHOXYPROPYL ACETATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales 274, 601
Code de classification F1
Code de restriction en tunnel (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE 108-65-6	RG 84
2-METHOXYPROPYL ACETATE 70657-70-4	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu Indéterminé(e)(s)
aquatique (WGK)

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
2-METHOXYPROPYL ACETATE	-	-	Development Category 1B

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
2-METHOXYPROPYL ACETATE - 70657-70-4	30. 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
DSL/NDL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H360D - Peut nuire au fœtus

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 1 9 16**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par K Winter
Préparée par

Remplace la date 28-oct.-2022

Date de révision 30-août-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Scénario d'exposition Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Manufacture of substance

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 288000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 19709 (mesuré)

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement biologique aérobie

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Manufacture of substance

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0114 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.003
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0007
sédiment marin: Exposition 0.0021 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.003
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.007

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Manufacture of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a process solvent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a process solvent
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.21a.v1
<u>Salarié</u>	

Use as a process solvent

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 2200 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-----	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement biologique aérobie
Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use as a process solvent

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0114 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006
sédiment marin: Exposition 0.0020 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.00127 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.005

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as a process solvent

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation and (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	CEPE SPERC 2.1b.v1
<u>Salarié</u>	

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 2100 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 225 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.
Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006
sédiment marin: Exposition 0.00202 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.0027 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.010

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.02

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in coatings (solvent based; general) 1
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 36000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Négligeable.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.003 sédiment d'eau douce: Exposition 0.012 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004 eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006 sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006 terre: Exposition 0.0024 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.008

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
----------------------	---

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.28

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.02

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Professional use in coatings (solvent based)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in coatings (solvent based)
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1
<u>Salarié</u>	

Professional use in coatings (solvent based)

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Professional use in coatings (solvent based)

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature

L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.014 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.007
sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.007
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.004

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Professional use in coatings (solvent based)

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 107.14 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.70

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Professional use in coatings (solvent based)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 28.29 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Industrial use in cleaning agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in cleaning agents
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1

Salarié

Industrial use in cleaning agents

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 20 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Industrial use in cleaning agents

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0024 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.009
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0277 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.009
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.011
sédiment marin: Exposition 0.0037 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.011
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.004

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Industrial use in cleaning agents

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 231.35 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.57 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Industrial use in cleaning agents

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Professional use in cleaning agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in cleaning agents
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1
<u>Salarié</u>	

Professional use in cleaning agents

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Professional use in cleaning agents

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Limiter la teneur de la substance à 25 %
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0114 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006
sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.007
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Professional use in cleaning agents

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 96.40 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.35

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 231.35 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.7014

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Professional use in cleaning agents

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Professional use in Agrochemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in Agrochemicals
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ECPA SPERC 8d.2.v1
<u>Salarié</u>	

Professional use in Agrochemicals

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 410 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
-------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Professional use in Agrochemicals

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004 sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004 eau de mer: Exposition 0.00034 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006 sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006 terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

Professional use in Agrochemicals

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 33.05 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.36

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 82.63 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.43

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 33.05 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.14

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 231.35 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.7014

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 33.05 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.27

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Industrial use in coil coatings

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in coil coatings
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial use in coil coatings

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5400 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use in coil coatings

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Négligeable.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004 sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004 eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006 sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006 terre: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.007

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
----------------------	---

Industrial use in coil coatings

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.28

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796

Industrial use in coil coatings

mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in coatings (solvent based; general) 2
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 1100 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Négligeable.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.116 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.222 sédiment d'eau douce: Exposition 0.731 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.221 eau de mer: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.225 sédiment marin: Exposition 0.074 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.225 terre: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.020

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
----------------------	---

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.28

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Consumer use in coatings

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use in coatings
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Consumer use in coatings

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Volatil Liquide
Informations sur la concentration	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Concentration de la substance dans le produit: 10% PC18 Encres et toners Concentration de la substance dans le produit: 45%

quantités utilisées

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Quantité par application: 1000 g
PC18 Encres et toners
Quantité par application: 40 g

Fréquence et durée d'utilisation

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 2.2heures
PC18 Encres et toners
Covers frequency up to 0.5 hours/day, 1 jours/ans, .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	Activités à température ambiante.
Taille de l'espace:	20 m³
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour assurer une aération naturelle.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Consumer use in coatings

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0023 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.0116 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
	eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0007
	sédiment marin: Exposition 0.0021 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.007
	terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
Exposition	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.83 mg/m ³ , DNEL 33 mg/m ³ , RCR 0.60
	Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 6 mg/kg/jour, DNEL 320 mg/kg/jour, RCR 0.11
	PC18 Encres et toners
	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.181 mg/m ³ , DNEL 33 mg/m ³ , RCR 0.02
	Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 7.5 mg/kg/jour, DNEL 320 mg/kg/jour, RCR 0.14

Scénario d'exposition Consumer use in cleaning products

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use in cleaning products
Portée du processus	Nettoyants et détergents destinés à l'usage par le consommateur
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.27 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Consumer use in cleaning products

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration Station d'épuration STP municipale
des eaux usées (anglais:
STP)

Information sur la station Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
d'épuration des eaux usées domestique : 87.3%
(anglais: STP)

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
l'élimination

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Volatil Liquide

Informations sur la Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.
concentration

quantités utilisées

Quantité par application: 16 g

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 1 hours/day, 365 jours/ans, .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature Activités à température ambiante.

Taille de l'espace: 15 m³

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.00039 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006
sédiment marin: Exposition 0.0020 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Consumer use in cleaning products

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Scénario d'exposition Consumer use in Agrochemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use in Agrochemicals
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ECPA SPERC 8d.2.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 410 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Consumer use in Agrochemicals

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Volatil Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 70 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 137 g

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 0.1 hours/day, 365 jours/ans, .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature Activités à température ambiante.

Taille de l'espace: 20 m³

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.00039 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006
sédiment marin: Exposition 0.0020 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.